



### BRAZZAVILLE-POINTE - NOIRE

# Vers la réhabilitation du réseau électrique

Le gouvernement a signé, en marge de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, tenue du 2 au 5 juillet à Kintélé, un accord de prêt avec la Banque mondiale (BM) pour le financement du Programme d'amélioration du service de l'électricité (Pasel) à hauteur de 100 millions de dollars, soit plus de 60 milliards FCFA. Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, est revenu, lors d'un entretien avec la presse, sur les priorités et les perspectives du secteur d'électricité au Congo.

pages 5



Une vue du poste de Mbouono/DR

### GOVERNANCE

## Le FMI accorde un crédit de 43 millions de dollars au Congo



L'accord financier de 43 millions de dollars, soit près de 26 milliards F CFA, a été approuvé le 10 juillet, à l'issue de la cinquième revue du programme entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI), au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

page 3

### SÉCURITÉ

## Le commandant des Forces de police officiellement installé

La prise de commandement du nouveau commandant des Forces de Police, le général André Fils Obami Itou, marquée

par le transfert d'autorité avec la remise du drapeau de la police nationale, a eu lieu le 11 juillet, à Brazzaville, sous l'égide du mi-

nistre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou.

page 16

### BUREAU DE L'OMS-AFRIQUE

## Le Rwanda sollicite le soutien du Congo à sa candidature

Le ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Patrick Nduhungirehe, a transmis, le 10 juillet à Brazzaville, un message du président Paul Kagame à son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Selon le chef de la diplomatie rwandaise, son pays solli-

cite l'appui de la République du Congo à sa candidature au poste de directeur du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique.

Basé dans la capitale congolaise, le siège du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique regroupe quarante-sept pays.

## EDITORIAL

### Atout indéniable

page 2

## ÉDITORIAL

## Atout indéniable

Tout comme le secteur pétrolier, le secteur forestier est le deuxième segment économique capable de contribuer au développement du Congo. L'espace est vaste avec 20 millions d'hectares au couvert végétal quasi-intact. La superficie des forêts denses et humides représentant les deux tiers du territoire national prouve à suffisance l'immensité de son potentiel avec pour atouts la diversité biologique abondante et des écosystèmes variés : plus de 6 500 espèces végétales, 150 espèces de bois d'œuvre, 200 espèces de mammifères, 700 espèces d'oiseaux.

Le parc national Nouabalé-Ndoki, premier site au monde reconnu pour son intégrité écologique, est un immense atout pour le Congo en raison de la faible densité de la population dans les zones forestières. Une opportunité susceptible de favoriser le développement du tourisme de vision et de recherche : photographique, cinématographique, scientifique..., entre autres.

L'engagement sans cesse renouvelé de l'Etat à préserver son patrimoine naturel ne peut cependant être soutenable que grâce au partenariat et à la coopération sous-régionale, intra africaine et internationale en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers. Autant dire que la tenue à Brazzaville du sommet des trois plus grands bassins forestiers du monde, et récemment de la première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, illustre cette volonté de faire de la forêt un secteur porteur de capitaux dont le pays a tant besoin pour asseoir un développement durable.

Autant de signaux qui témoignent d'une adhésion et d'une cohésion de l'ensemble des parties œuvrant en faveur de la gestion rationnelle des ressources forestières.

Les Dépêches de Brazzaville

## CONGO-UE

## Giacomo Durazzo fait ses adieux à Pierre Ngolo

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, est allé faire ses adieux au président du Sénat, Pierre Ngolo, le 10 juillet à Brazzaville, estimant qu'il a contribué au renforcement de la coopération entre les deux parties durant ses trois années passées dans le pays.



Giacomo Durazzo faisant ses adieux à Pierre Ngolo/DF

Reçu en audience en présence des membres du bureau de la chambre haute du Parlement, le chef de la délégation de l'UE a rappelé qu'il était important de saluer le président du Sénat au regard des relations que son institution entretient avec la République du Congo. « Les relations que l'Union européenne entretient avec le Congo sont des relations diverses et aussi de nature politique. Les discussions avec les institutions de la République sont importantes, que ce soit le Sénat ou l'Assemblée nationale et bien évidemment le gouvernement. Donc, cela fait partie du rôle d'un ambassadeur d'entretenir ces relations », a rappelé Giacomo Durazzo.

Selon lui, cette dernière rencontre leur a permis de faire le point sur les relations de partenariat entre l'UE et

le Congo, notamment dans le cadre de la visite que le président du Sénat va faire au Parlement européen. En effet, cette visite reportée pour des raisons techniques va se tenir probablement à partir de la rentrée, a annoncé le diplomate européen. Interrogé sur la lecture qu'il fait des relations entre le Congo et l'UE, il a indiqué que cette coopération, qui existe depuis plus de 60 ans, est excellente que ce soit dans les domaines politique et commercial.

« Nous travaillons vraiment ensemble pour entretenir et renforcer ce partenariat qui existe depuis longtemps. Par exemple, tout récemment, il y a eu la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement qui était un sommet important que le président Denis Sassou N'Guesso a tenu à organiser à Brazzaville.

L'UE a répondu présent, nous avons appuyé et contribué même à la réalisation de cette conférence parce que nous considérons que les forêts du Bassin du Congo jouent un rôle fondamental dans l'équilibre climatique. Le Congo donne un exemple, par sa conservation et par son exploitation durable des forêts », a-t-il expliqué.

D'après lui, le partenariat entre les deux parties est très riche et très intense, y compris dans le domaine de la digitalisation, de la transition énergétique. « Nous travaillons énormément avec la jeunesse, cette année en particulier, ainsi que la société civile. Je crois que la relation est bonne, elle se porte bien, évidemment elle doit être entretenue, renforcée et améliorée », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## GOUVERNANCE

# Le FMI accorde un crédit de 43 millions de dollars au Congo

L'accord financier de 43 millions de dollars, soit près de 26 milliards de francs CFA, a été approuvé le 10 juillet, à l'issue de la cinquième revue du programme entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la facilité élargie de crédit (FEC).

Selon le communiqué rendu public par le ministère de l'Économie et des Finances, ce décaissement résulte de la performance du programme jugée satisfaisante ainsi que des objectifs quantitatifs atteints par le gouvernement congolais.

« La réussite de cinq revues successives avec le FMI est la preuve de la détermination du gouvernement à œuvrer sans répit pour la maîtrise de la gestion des finances publiques. D'où l'impérieuse nécessité de poursuivre les efforts vi-

sant la consolidation des réformes structurelles indispensables à l'accélération de la croissance économique, gage du bien-être des populations », stipule le communiqué.

En dépit de la conclusion

de cette revue, le gouvernement devrait continuer à mettre en œuvre sa politique de développement, à préserver la stabilité macroéconomique du pays et à renforcer la reprise économique dans un contexte d'inflation élevée.

Pour rappel, dans le cadre de la mise en œuvre du programme conclu avec le FMI depuis janvier 2022, une mission du FMI a échangé avec les équipes techniques du gouvernement du 2 au 16 mai dernier,

au titre de l'article IV et de la préparation de la 5e revue du programme soutenu par la FEC.

Lors de cette rencontre sur les perspectives macroéconomiques, il ressortait que le Congo a connu une croissance de 2% en 2023, contre 1,8% en 2022. Il avait également été projeté une croissance de 2,8% en 2024, principalement tirée par les activités de pétrole et de gaz. L'inflation a été de 3,2% en décembre 2022 et de 5,6% en décembre 2023 ; elle devrait se situer à 4% en 2024.

Gloria Imelda Lossele

**« La réussite de cinq revues successives avec le FMI est la preuve de la détermination du gouvernement à œuvrer sans répit pour la maîtrise de la gestion des finances publiques. D'où l'impérieuse nécessité de poursuivre les efforts visant la consolidation des réformes structurelles indispensables à l'accélération de la croissance économique, gage du bien-être des populations »**

## ENVIRONNEMENT

## Le Congo et l'Allemagne échangent sur des programmes d'adaptation

L'ambassadeur d'Allemagne au Congo, le Dr Wolfgang Klapper, a été reçu en audience, le 8 juillet, par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, pour échanger sur d'importants programmes d'adaptation aux changements climatiques.

Au Congo, les projets Paco et Cafi ont des composantes visant à limiter ou éliminer l'impact négatif des activités humaines sur l'environnement. L'Allemagne, par l'entremise de la GIZ en tant qu'organisation d'exécution dans le cadre de la coopération économique, intervient dans des projets Paco et Cafi. « Nous voulons renforcer la coopération entre la GIZ et le ministère de l'Environnement, parce que nous sommes en train de développer plusieurs projets liés aux changements climatiques tels le projet Paco qui veut mesurer l'impact du changement climatique dont le Congo est aussi victime », a indiqué le Dr Wolfgang Klapper.

Le 13 novembre 2023, les bureaux de la GIZ ont été ouverts à Brazzaville, a signifié le diplomate allemand, suite à l'amorce de plusieurs projets régionaux. Il a indiqué que cela est très important pour le Congo et les autres pays.

« Le projet Paco appuie les pays bénéficiaires dont le Congo à mettre en œuvre d'importants programmes d'adaptation, conformément à leurs contributions



La ministre Arlette Soudan-Nonault s'entretenant avec le Dr Wolfgang Klapper/DR

déterminées au niveau national et aux plans nationaux d'adaptation. Deuxièmement, le projet Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Cafi)

qui est en train de mettre en œuvre une composante appelée contrôle environnemental. Et, le troisième projet concerne le commerce du bois tropical,

notamment la certification et la traçabilité. Ce qui est important pour nous est d'appuyer le Congo dans l'établissement de la Commission climat du bassin

**« Le projet Paco appuie les pays bénéficiaires dont le Congo à mettre en œuvre d'importants programmes d'adaptation, conformément à leurs contributions déterminées au niveau national et aux plans nationaux d'adaptation. Deuxièmement, le projet Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Cafi) qui est en train de mettre en œuvre une composante appelée contrôle environnemental. Et, le troisième projet concerne le commerce du bois tropical, notamment la certification et la traçabilité. Ce qui est important pour nous est d'appuyer le Congo dans l'établissement de la Commission climat du bassin du Congo dont j'ai félicité l'établissement des bureaux »**

du Congo dont j'ai félicité l'établissement des bureaux », a déclaré le diplomate allemand en poste à Brazzaville.

Après environ 27 ans d'absence à la suite des événements politiques que le Congo a connus dans les années 1990, la GIZ est de retour et a réouvert ses bureaux à Brazzaville, le 13 novembre 2023, au cours d'une cérémonie en présence de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault.

La réouverture du bureau de la GIZ est une contribution concrète et visible au renforcement des relations bilatérales entre l'Allemagne et le Congo. Deux institutions allemandes seront désormais présentes à Brazzaville : l'ambassade et la GIZ en tant qu'organisation d'exécution dans le cadre de la coopération économique. Avec la réouverture de ce bureau, l'Allemagne est plus que jamais une partenaire fiable pour le Congo avec lequel elle a déjà développé plusieurs projets comme Cafi, Comifac, Redd+ et IKI pour la protection des tourbières.

Fortuné Ibara



## AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/07/BCH/SG/DL/SMG-2024 RELATIF AU TRAVAUX A LA VITROPHANIE, LA SIGNALÉTIQUE DES AGENCES BCH DE BRAZZAVILLE, L'IMPRESSION DES DEPLIANTS ET FLYERS PERSONNALISES AINSI QUE D'AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de passation des marchés pour l'année 2024, la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) envisage d'engager les travaux relatifs à la vitrophanie, aux signalétiques de ses Agences de Brazzaville, à l'impression des dépliants et des flyers personnalisés ainsi qu'à d'autres supports de communication.

A cet effet, la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) invite par le présent avis d'appel d'offre, les entreprises qualifiées et intéressées, à prendre connaissance des spécifications et conditions requises, et à présenter leur soumission. Pour y participer, les soumissionnaires sont informés la disponibilité du cahier de charge, moyennant le règlement des frais de soumission en espèce de cent cinquante mille (150.000) Francs CFA non remboursables, auprès du Département de la Logistique, au siège de la Banque.

Le présent avis d'appel d'offres est compartimenté en deux (02) lots ci-après, dans lesquels les soumissionnaires peuvent, soit postuler sur un (01), soit pour l'ensemble. Il s'agit de :

- Lot n° 1 : la vitrophanie en micro perforé et les signalétique des agences BCH de Brazzaville ;
- Lot n° 2 : L'impression des dépliants et des flyers personnalisés et d'autres supports de communication.

Les propositions des soumissionnaires doivent parvenir au

plus tard le 26 juillet 2024 à 15 heures précises et seront déposées au bureau d'Ordre Central du siège de la BCH, sis :

BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT  
Avenue Amilcar Cabral, BP.987 – Brazzaville République du Congo.  
Tél. +242 06 735 40 40 / 06 735 41 41

Une visite obligatoire des sites abritant le siège et les agences aura lieu dans la période du 15 au 19 juillet 2024, à partir de onze (11) précises.

Conformément aux procédures internes en matière de passation de marché, les soumissions seront ouvertes en deux phases distinctes au siège de la Banque, dont la première se fera en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit et signé du dirigeant de l'entreprise. Quant à la seconde phase, elle portera sur une analyse technique des offres proposées.

Il est rappelé que les offres déposées après la date fixée ne seront pas acceptées.

**Brazzaville, le 11 Juillet 2024**  
**Le Directeur Général**

## VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

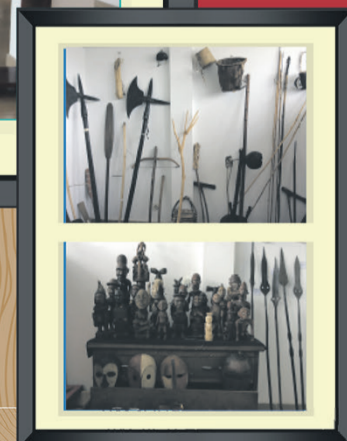
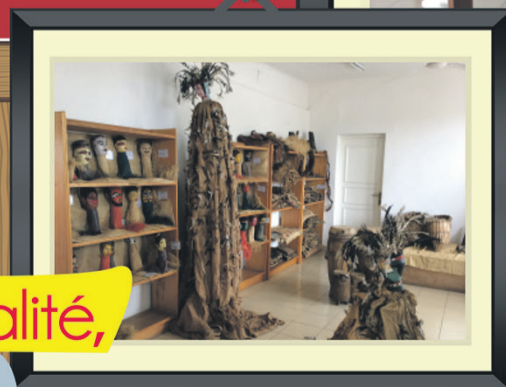
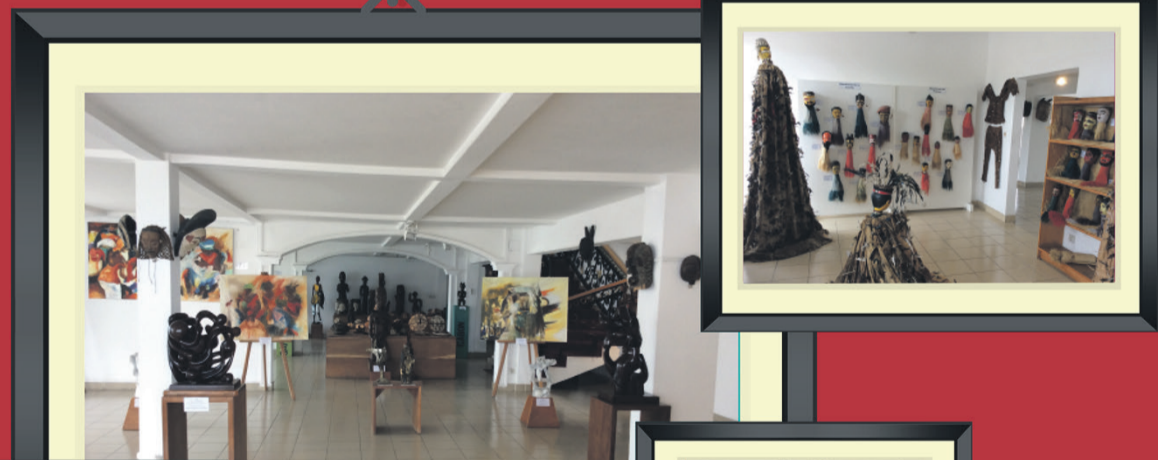
Expositions et projections

**SCULPTURES**      **PEINTURES**

**CÉRAMIQUES**      **MUSIQUE**

Musée  
du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## ELECTRICITÉ

## Vers la réhabilitation du réseau électrique

Le gouvernement a signé, en marge de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, tenue du 2 au 5 juillet à Kintélé, un accord de prêt avec la Banque mondiale (BM) pour le financement du Programme d'amélioration du service de l'électricité (Pasel) à hauteur de 100 millions de dollars, soit plus de 60 milliards FCFA. Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, est revenu, lors d'un entretien avec la presse, sur les priorités et les perspectives du secteur d'électricité au Congo.

Le prêt de la BM est destiné à la réhabilitation de la ligne électrique reliant Pointe-Noire à Brazzaville. Le ministre Ouosso, d'emblée, a rappelé que le Congo est dans un plan d'urgence consistant à mettre un terme aux désagréments que la population vit depuis quelques mois et s'attaquer surtout aux problèmes du réseau de transport d'électricité entre les deux villes. Selon lui, le courant produit à Pointe-Noire arrive difficilement à Brazzaville. « Nous produisons actuellement 300 mégawatts spécialement dédiés à la ville de Brazzaville. Mais, lorsque cette énergie électrique est injectée dans le réseau national, les utilisateurs n'en reçoivent que 110 mégawatts à cause de la vétusté des lignes électriques. Elles n'ont pas subi d'entretien majeur », a-t-il expliqué.

Dans son contrat avec la BM, le Congo a insisté sur son cahier des charges incluant, entre autres, l'examen de tous les postes partant de la Côte matèbe jusqu'à Makoua, le remplacement et la réparation de certaines pièces. « Dans ce financement, nous avons une bonne partie pour le segment transport, nous avons également la réparation du réseau de distribution dans les deux grandes villes ; la gouvernance d'E2C en mettant en œuvre toutes les réformes de-

vant permettre à la société de prendre sa vraie dimension et sa fonction de gestion du patrimoine, conformément à la loi et à ses statuts », a poursuivi Emile Ouosso.

En effet, en dehors de la gestion du patrimoine, la société E2C devra gérer momentanément la commercialisation de l'électricité, en attendant la création des autres segments. « Pour le reste des formalités administratives, nous avons l'unité de gestion du projet qui travaille au quotidien avec la Banque mondiale pour faire en sorte que nous passions vite aux commandes des pièces lourdes, légères et au balayage du réseau. Dans ce combat, nous avons signé un protocole d'accord, le 7 juillet à Pointe-Noire, avec le groupe Eni pour nous aider à réparer rapidement la ligne Loudima-Mindouli. Si nous débloquons cette ligne, on peut monter à 150-200 Mgw à Brazzaville », a-t-il prévenu.

**Augmenter la capacité de production**

Parlant des perspectives, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique a indiqué que le financement du secteur de l'électricité appelle beaucoup plus de capitaux. Le pays n'ayant pas encore amorcé l'étape du développement industriel, toutes les petites et moyennes entreprises,



Le ministre Emile Ouosso/DR

petites et moyennes industries et tous les petits artisans n'ont pas assez de courant. D'où la nécessité de renforcer les capacités de production dans le solaire. Ainsi, le gouvernement dispose d'un programme de près de 600 Mgw. Des partenaires parcourent actuellement les différents sites à retenir. Dans le programme de développement des deux Centrales à gaz de Pointe-Noire, il est prévu le passage de 484 Mgw

pour la CEC à 1000 Mgw en 2030 et le passage de 50 à 100 Mgw de Aksa à 1000 Mgw.

« Aujourd'hui, le gouvernement a décidé de mettre en affermage la distribution et la concession des barrages, d'enlever la peur aux investisseurs qui hésitaient d'investir et de vendre pour ne pas se faire payer. Maintenant qu'il y a eu cette évolution, tout le monde est à l'aise. Ce nœud

enlevé libère les investisseurs qui commencent à venir sans plus demander des garanties souveraines ou des garanties bancaires de l'Etat. Ce sont les résultats de plusieurs mois de négociations dans le cadre des réformes », a précisé le ministre.

D'après lui, le léger mieux observé actuellement à Brazzaville et à Pointe-Noire, dans la desserte en électricité, est le résultat d'une convergence entre la clémence naturelle et le labeur d'E2C qui dispose de bons ingénieurs et de bons travailleurs adaptés aux urgences du réseau. « La Banque mondiale, les financements et les techniciens sont là, les études sont faites, les diagnostics bien faits, les maladies diagnostiquées, les ordonnances faites, les prix de médicaments connus. Donc pour nous, on ne devrait plus vivre le cauchemar que nous vivons. Quand on parle de la stabilité de l'électricité, s'en suit également celle de l'eau parce que les usines d'eau sont alimentées par l'électricité », a indiqué Emile Ouosso, ajoutant que le gouvernement ne peut pas accepter qu'il n'y ait pas d'eau et d'électricité dans un pays.

Il a, enfin, attiré l'attention des Congolais du fait que l'électricité n'est pas un bien de luxe, mais un bien nécessaire et de base.

**Parfait Wilfried Douniama**

## HYDROCARBURES

## Les principaux défis à relever pour les membres de l'Appo

Les travaux de la dix-huitième session ordinaire du conseil exécutif de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo) se sont achevés, le 11 juillet à Brazzaville, sur un appel à la réforme du marché pétrolier et gazier en Afrique. Les pays de l'Appo devront s'atteler à mobiliser les financements, former des cadres locaux et construire de nouvelles infrastructures.

La première session ordinaire exercice 2024 du Conseil exécutif de l'Appo était consacrée à la réforme du marché des hydrocarbures sur le continent, confronté ces dernières années au manque d'investissements. Pour espérer consolider ce marché, a insisté le secrétaire général de l'Appo, le Dr Omar Farouk Ibrahim, les pays pétroliers doivent investir dans les nouvelles technologies. « Cette session vise à formuler des pistes de solutions à soumettre au Conseil des ministres de l'organisation », a-t-il précisé.

Les experts ont envisagé la création des centres de recherche liés au secteur pétrolier et gazier, la construction des oléoducs dans le but de favoriser l'approvisionnement en produits pétroliers, ainsi que d'autres installations indispensables à la production des matières premières. Concernant

l'accès aux financements, un partenariat a été conclu avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en vue de la création d'une Banque africaine de l'énergie (AEB). Le projet de l'AEB semble avancer dans le bon sens, avec la désignation du Nigeria pour abriter

le siège de cette nouvelle institution.

En effet, l'opérationnalisation de l'AEB est attendue fin septembre pour financer les projets pétroliers et gaziers sur le continent. Elle sera dotée d'un capital de départ de plus de 3000 milliards FCFA, grâce

à un apport de l'Afreximbank. L'AEB va également bénéficier d'un apport de 100 millions de dollars approuvé par le Nigeria, soit plus que les 83,33 millions de dollars requis pour les Etats membres.

La création de l'AEB est une réponse au manque de finan-

cements que font face les pays africains, a rappelé le ministre congolais des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, qui assure actuellement la vice-présidence du Conseil des ministres de l'Appo. « La création de la banque AEB est le projet le plus important que nous allons superviser dans les mois à venir(...) Pour la première fois, les pays africains ont décidé de trouver les solutions par eux-mêmes face aux défis énergétiques », a-t-il déclaré, avant d'appeler le groupe de travail à s'atteler à la tâche.

Bruno Jean Richard Itoua a fait savoir que les travaux du siège de l'Appo étaient en cours de finition, ce qui permettra la tenue du premier sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Appo. La date précise de la tenue de ce sommet à Brazzaville n'a pas été annoncée.

**Fiacre Kombo**



La photo souvenir des officiels/Adiac

**AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° AON/008/ METP/CGMP/SP/2024  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE NATIONALE DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE A BRAZZAVILLE**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Spécifique de Passation des Marchés paru dans le journal officiel.
  2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2024, volet investissement et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « construction d'une école nationale de tourisme et d'hôtellerie à Brazzaville » et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
    - Construction d'un bâtiment R+ 1 de cinq (5) salles de classe ;
    - D'un bloc administratif ;
    - D'un bloc sanitaire.
  3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures.
  4. Le délai d'exécution des travaux est de deux (02) mois au plus tôt et trois (3) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
  5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt cinquante mille (125 000) francs CFA.
  - 6- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 31 juillet 2024 à 14 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
  - 7- Les offres seront ouvertes le 01 août 2024 à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.
  - 8- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq millions (5 000 000) Francs CFA.
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.



**AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° AON/006/ METP/CGMP/SP/2024  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES METIERS A HINDA AU KOUILOU**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Spécifique de Passation des Marchés paru dans le journal officiel.
2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2024, volet investissement et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « construction d'un centre de formation professionnelle des métiers à Hinda au Kouilou » et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
  - Construction d'un bâtiment R+ 1 de six (6) salles de classe ;
  - Un atelier industriel ;
  - Un bloc administratif ;
  - Deux (2) logements d'astreinte ;
  - Un bloc sanitaire ;
  - Une bache à eau et un forage.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures.
4. Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois au plus tôt et huit (8) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt cinquante mille (125 000) francs CFA.
- 6- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 31 juillet 2024 à 14 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 7- Les offres seront ouvertes le 01 août 2024 à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.
- 8- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Vingt-Cinq millions (25 000 000) Francs CFA.
- 9- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.



## SOMALIE

# La surpêche étrangère relance la piraterie

Les actes de piraterie ont repris de plus belle au large des côtes somaliennes ces derniers mois, avec plus de trente attaques contre des navires recensés depuis novembre 2023, révèle un récent rapport.

La surpêche pratiquée par des chalutiers étrangers représente l'un des plus importants facteurs favorisant la réapparition de la piraterie au large de côtes somaliennes après une décennie d'accalmie, selon un rapport de l'organisation non gouvernementale internationale Crisis Group. Intitulé « The roots of Somalia's slow piracy resurgence », le rapport rappelle que la ville côtière d'Eyl, située dans l'Etat du Puntland, s'est transformée en un épice de la piraterie maritime mondiale au milieu des années 2000, après que des membres des communautés locales de pêcheurs se sont tournés vers la flibuste à cause de la prédation des chalutiers étrangers. Ces premiers pirates du XXI<sup>e</sup> siècle, connus sous l'appellation locale de « burcad badeed » (bandits des mers), ont mené autour de 200 attaques par an contre des navires commerciaux entre 2009 et 2011. Selon les estimations de la Banque mondiale, la piraterie a coûté 18 milliards de dollars à l'économie mondiale en 2010. Pour réduire ces pertes, les États-Unis, l'Union européenne et l'Otan ont déployé des navires pour patrouiller au large des côtes somaliennes dans le cadre d'une réponse internationale coordonnée, avec le concours des administrations somaliennes locales pour éra-



© Autre presse par DR

diquer le fléau. Ces mesures avaient semblé porter leurs fruits, les incidents au large des côtes somaliennes étaient tombés à zéro en 2020.

## Des centaines de licences de pêche accordées à des chalutiers étrangers

Les actes de piraterie ont malheureusement repris dans la région ces derniers mois. Les pirates somaliens ont attaqué plus de trente navires depuis novembre 2023. La plus grande attaque a eu lieu le 12 mars dernier contre MV Abdullah, un vraquier battant pavillon du Bangladesh qui transportait

une cargaison de charbon du Mozambique vers les Emirats arabes unis. Les pirates somaliens n'ont libéré ce navire et son équipage qu'à la mi-avril après le paiement d'une rançon de 5 millions de dollars. Le rapport indique que cette recrudescence des attaques s'explique en grande partie par l'intensification de la surpêche pratiquée par les chalutiers étrangers qui vident les stocks de poissons et abiment les filets des pêcheurs somaliens, au mépris des règles internationales. Privés de leurs moyens de subsistance, des pêcheurs se tournent vers la piraterie

en brandissant l'argument de type « Robin des bois », selon lequel ils combattent la pêche illégale et protègent leurs communautés. Si de nombreux gros navires raclent les fonds marins sans autorisation, d'autres disposent de licences de pêche valides délivrées par le gouvernement régional du Puntland ou le gouvernement fédéral somalien.

## Le spectre d'une résurgence à grande échelle de la piraterie

D'après les Nations unies, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée au large des

côtes somaliennes, fait perdre au pays jusqu'à 300 millions de dollars par an. Dans le même temps, les dispositifs sécuritaires qui faisaient barrage à la piraterie se sont affaiblis. Avec la diminution progressive du nombre de forces navales internationales patrouillant au large des côtes somaliennes ces dernières années à mesure que les actes de piraterie régressaient, les forces internationales restantes se sont orientées vers la dissuasion des rebelles houthis du Yémen. Jusqu'ici, les pirates n'ont pas encore établi de base dans la baie naturelle de la ville d'Eyl. Mais le risque d'une résurgence à grande échelle de la piraterie s'accroît à mesure que la frustration des communautés de pêcheurs augmente face à l'ampleur de la surpêche industrielle, « dans un contexte marqué par une insouciance totale de la part des autorités ». Les pirates risquent de s'attirer davantage de sympathie. L'ISG estime que le gouvernement fédéral somalien et ses Etats membres doivent lutter plus efficacement contre la pêche illégale avec le soutien de leurs partenaires internationaux en surveillant les eaux territoriales du pays, et limiter le nombre de licences délivrées aux chalutiers étrangers pour étouffer la résurgence inopportune de la piraterie.

Noël Ndong

## TAXE CARBONE

# Mise en place de systèmes de tarification dans sept pays africains

Un récent rapport de la Banque mondiale souligne la nécessité d'accélérer l'adoption et le renforcement des mécanismes de tarification du carbone à l'échelle mondiale, y compris en Afrique, pour catalyser une transition énergétique en phase avec les objectifs climatiques.

Pour les rares pays africains ayant mis en place ou envisageant sérieusement des systèmes de tarification du carbone, il y a là une fenêtre d'opportunité à saisir pour se positionner comme des pionniers dans ce domaine et bénéficier des retombées économiques et environnementales associées. Le rapport de la Banque mondiale « State and trends of carbon pricing 2024 » souligne des avancées notables de certains pays. Le rapport offre un éclairage sur l'état d'avancement des mécanismes de tarification du carbone à l'échelle mondiale. Sur les cinquante-quatre pays africains, seuls le Maroc, la

Mauritanie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Botswana et l'Afrique du Sud sont mentionnés comme ayant mis en place ou envisageant sérieusement des systèmes de tarification du carbone. Selon différentes définitions, « la taxe carbone est une taxe environnementale qui agit pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et entraîne une augmentation du prix de produits finaux, dont la production et l'utilisation émettent trop gaz à effet de serre. La taxe carbone a comme objectif d'orienter les achats et les investissements polluants vers des actifs plus responsables ».

L'Afrique du Sud figure comme le seul pays du continent où une taxe carbone est effectivement en vigueur. Les six autres pays cités sont considérés comme étant dans une phase de réflexion ou de développement de mécanismes d'échange de quotas d'émissions ou de taxe carbone. Ce qui représente une fenêtre d'opportunités pour ces nations d'accélérer leur transition énergétique et de s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris.

## Seulement deux mécanismes de crédits carbone gouvernementaux

L'Afrique est en retrait dans

la mise en œuvre de mécanismes de crédits carbone gouvernementaux. Sur ses cinquante-quatre pays, seulement deux sont recensés, l'Égypte et l'Afrique du Sud. Cette faible représentation met en lumière les défis auxquels le continent fait face pour tirer parti des marchés du carbone et mobiliser des financements pour sa transition énergétique bas-carbone. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce retard: le manque de capacités institutionnelles, les cadres réglementaires inadaptés, l'accès limité aux financements et technologies propres. Pourtant, l'Afrique dispose d'un important potentiel de

génération de crédits, notamment dans les secteurs forestiers, de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Pour saisir cette opportunité, les pays doivent renforcer leurs cadres politiques, juridiques et institutionnels. L'harmonisation des normes et méthodologies de comptabilisation carbone à l'échelle régionale pourrait également favoriser l'émergence d'un marché panafricain intégré et liquide. Un accès facilité aux financements climatiques et un renforcement des capacités techniques permettraient d'améliorer la qualité des projets africains.

N.Nd.

# Discours de son excellence M. I.F. Iskandarov, ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo

Brazzaville, Maison de la Russie, 6 juillet 2024

Dès les premiers jours de mon arrivée à Brazzaville, j'ai rencontré la directrice de la Maison russe, Maria Albertovna Fakhrutdinova. Je lui ai demandé de me parler des projets du Centre culturel russe et des événements qui s'y déroulent. Au cours de notre dialogue, Maria Albertovna a activement soutenu mon idée d'organiser un événement spécial dédié à l'Année de la famille, qui est célébrée en Russie en 2024.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour cette merveilleuse occasion.

Je suis très heureux de vous voir ici, de voir vos beaux yeux, de sentir la chaleur de vos cœurs.

Le thème de la fête est l'amour, la famille et la fidélité. Il existe plusieurs blagues à cette occasion, permettez-moi de les citer.

Lorsque ma femme et moi ne sommes pas d'accord, nous faisons généralement ce qu'elle veut. Ma femme appelle cela un compromis.

Il est très dangereux de rencontrer une femme qui vous comprend parfaitement. Cela se termine généralement par un mariage.

Dans une famille, tout devrait être égal pour tout le monde : vous avez acheté vos propres chaussures, achetez des chaussettes à votre mari.

Dans une famille, il devrait en être ainsi : l'homme a toujours raison, mais la femme n'a jamais tort.

Ces blagues contiennent beaucoup de bonnes choses : pour une union forte et durable au sein d'une famille, il est toujours nécessaire de rechercher des compromis, d'être capable de faire des concessions, de faire preuve de compréhension et de compassion, d'être attentif. Et cela peut être très difficile à faire. Nos aspirations et nos désirs égoïstes sont trop forts au départ, et une alliance signifie toujours la conjugaison des intérêts d'une personne avec les intérêts d'une autre, lorsque chacun renonce à son propre désir dans quelque chose et met le désir de l'autre à la première place.

Le 8 juillet, la Journée de l'amour, de la famille et de la fidélité est célébrée en Russie. Elle est dédiée à la mémoire des saints Pierre et Fevronia, qui ont vécu dans la ville russe de Murom. En 2008, la Journée de la famille, de l'amour et de la fidélité a été célébrée pour la première fois en dehors de Murom. En 2022, le président russe, Vladimir Poutine, a signé un décret qui a officialisé cette fête.

Pierre était le prince de cette ville. Un jour, il tomba gravement malade de la lèpre - tout son corps était couvert de cloques et de croûtes. Il fut soigné par les meilleurs médecins, mais rien n'y fit - au contraire, l'état de Pierre s'aggravait. Un jour, le prince a fait un rêve dans lequel il était dit que seule Fevronia, la fille d'un apiculteur d'un village près de Riazan, l'aiderait à se débarrasser de sa maladie. Croyant à son rêve, il se mit à la recherche de la jeune fille.

Il s'avère que Fevronia existe bel et bien et qu'elle pratique la phytothérapie. La jeune fille accepte d'aider le prince, mais à une condition : il doit l'épouser après sa guérison. Pierre accepte.

Au bout d'un certain temps, la lèpre a vraiment disparu. Oubliant sa promesse, le prince, tout joyeux, repart pour son pays natal. Ce n'est qu'à la moitié du voyage que les croûtes et les plaies commencent à réapparaître. Pierre retourna immédiatement à Fevronia, se mit à genoux et demanda pardon. La jeune fille accepta de l'aider une seconde fois, après quoi le



prince tint sa promesse et l'épousa.

Ils vécurent heureux toute leur vie et, sur le versant des années, ils se tonsurèrent comme moines et commencèrent à vivre dans différents monastères. Pierre et Fevronia sont morts le même jour et à la même heure, le 8 juillet. Et bien que le couple ait demandé à être placé dans le même cercueil, leur volonté n'a pas été respectée, car elle ne correspondait pas au statut monastique. Néanmoins, le lendemain, le couple fut retrouvé couché ensemble.

À cet égard, nous rappelons les paroles de l'Écriture : «N'avez-vous pas lu que Dieu a créé l'homme et la femme au commencement ? Il dit : «C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair, de sorte qu'ils ne seront plus deux, mais une seule chair. Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas» (Mt 19, 4-6).

Chaque naissance d'une famille est un miracle. Dieu a créé deux personnes pour fonder une famille : un homme et une femme. Pas un homme et un homme, pas une femme et une femme. Telles sont nos valeurs traditionnelles, que nous n'imposons à personne. Nous vivons notre vie en nous laissant guider par eux. C'est pourquoi nous ne voulons pas que quelqu'un d'autre nous impose des valeurs étrangères, qui sont contre notre nature, contre

l'homme. Le mariage, la famille est une combinaison d'un homme et d'une femme, et chaque année, dans le monde moderne, nous devons le répéter de plus en plus souvent, pour semer de bonnes graines dans la conscience des gens et les transmettre aux générations suivantes. Pourquoi ? Car toute vérité sera attaquée par des mensonges qui veulent voler, tuer et détruire, causer de la douleur et de la souffrance.

Aux yeux de Dieu, l'homme et la femme sont des créatures égales. Dieu s'est incarné dans l'homme et la femme. Il y a en Lui un homme et une femme. Dieu est un guerrier puissant, un vainqueur, un pourvoyeur. Mais lui aussi, en tant que mère aimante et attentionnée, peut être tendre, reconforter et être doux. Lorsque Dieu a créé l'homme et la femme, il les a dotés de qualités individuelles. En même temps, la femme n'est pas inférieure à l'homme, elle porte une partie de la divinité, tout comme l'homme. L'homme et la femme, qui sont différents à bien des égards, qui ont des différences non seulement physiologiques mais aussi psychologiques, deviennent un seul être - c'est un miracle surnaturel !

«Il m'a fait entrer dans la maison du festin, et sa bannière sur moi est l'amour» (Cantiques des Cantiques 2,4).

La bannière est un drapeau qui signifie l'unité, un ensemble contraignant, un sanctuaire sous lequel les gens vivent, se battent et même meurent, et qui est brandi

par les époux pour montrer qu'ils sont prêts non seulement à vivre, mais aussi à mourir l'un pour l'autre si cela s'avère nécessaire. Lorsque l'on fonde une famille, il est très important de hisser ce drapeau en faisant preuve d'amour.

Tout ce qui est appelé amour dans ce monde n'est pas réellement de l'amour.

Dans la société actuelle, les gens confondent souvent l'amour avec la convoitise. Lorsque les jeunes disent «je t'aime», ils veulent souvent dire «je te désire», «j'ai besoin que tu me rendes heureux». Mais l'amour dit : «Je veux être avec toi pour te rendre heureux». L'amour, c'est être prêt à donner sa vie pour l'autre.

S'il y a une telle volonté dans une famille, alors tout le reste n'a plus beaucoup d'importance, alors tous les problèmes sont résolus.

Pour aimer, il faut savoir aimer. Lorsque Dieu a créé Ève, Adam était déjà créé. Ève n'a rien vu et ne sait pas comment Adam a été créé. Lorsque Dieu a créé Ève, Adam dormait et ne voyait pas non plus comment une femme était faite. L'homme est une créature très compliquée, mais la femme l'est encore plus. Comment savoir comment se comprendre ?

Chaque époux et épouse est comme un livre, et lorsqu'ils se marient, ils ne connaissent que le titre et la table des matières. Toute la vie future consiste à se «lire» l'un l'autre, chapitre par chapitre, page par page. C'est pourquoi il est si important de passer du temps ensemble et d'écouter l'autre pour connaître ses besoins, ses désirs et ses expériences.

En ce jour, je voudrais donc vous souhaiter, à vous et à vos familles, de continuer à entretenir des relations chaleureuses, d'élever vos enfants dans l'amour et de leur servir d'exemple. N'oubliez pas que le soutien de la famille, la mémoire reconnaissante des ancêtres sont le principal soutien dans la vie. Ils nous protègent du mauvais œil, de l'envie et des maladies. L'aide des ancêtres nous guide dans la vie, en nous aidant à faire face aux difficultés quotidiennes, qui sont toujours, partout et à tout moment nombreuses, et c'est à bien des égards la clé de notre réussite dans la vie.

Telles sont les valeurs simples auxquelles nous croyons et que nous chérissons. Que l'on qualifie ces valeurs de primitives et de démodées, nous les appelons traditionnelles et nous en sommes fiers. Pour nous, ils sont comme des étoiles : nous levons les yeux, nous voyons leur lumière et nous allons vers leur lumière. Il n'y a pas de mode pour l'amour et la fidélité, l'honneur et la dignité. Ce sont des valeurs éternelles. Je sais qu'au Congo, la plupart des gens y croient comme en Russie et les transmettent soigneusement à leurs enfants.

La famille, c'est comme le vin : plus on le garde longtemps, plus il devient bon et précieux. J'admire ces couples mariés qui ont vécu toute leur vie ensemble, qui ont traversé des joies et des peines, et qui ont réussi à garder l'amour et le respect l'un pour l'autre !

Je vous remercie.



## MUSIQUE CLASSIQUE

# L'orchestre des forces ariennes américaines en Europe preste à Brazzaville

En séjour au Congo à l'occasion de la célébration du 248<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Amérique, l'orchestre « Five Star Brass » des forces ariennes des États-Unis d'Amérique en Europe a livré un concert au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

L'orchestre des Forces armées américaines s'est produit conjointement avec celui de la musique principale des Forces armées congolaises (FAC), en présence de l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Congo, Eugene Young, du commandant de la zone militaire de défense n°9 de Brazzaville, le général de brigade Fermeté Blanchard Nguinou...

Dans son mot de bienvenue, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, qui a communiqué aux sonorités harmoniques du groupe « Five Star Brass », a remercié l'ambassadeur américain pour l'initiative et l'organisation de cet événement qui a permis de découvrir la richesse de la diversité dans cette symbiose si caractéristique de l'effet musical. « Les artistes qui se produiront devant nous constituent la mémoire mosaïque de ces musiciens, ambassadeurs circonstanciés dont les compétences et le professionnalisme, au service de l'armée de l'air, s'allient aux valeurs les plus exaltantes de la musique : celles de la subjectivité, certes, mais aussi celles de la créativité et de la fonction sociale. Car, c'est bien par la musique que s'achève l'accomplissement de l'homme. Pour terminer, permettez-moi de partager avec vous une attente extatique. Que la beauté et l'harmonie créées par la fusion et les résonances de nos artistes nous ouvrent aux dimensions d'un monde meilleur », a-t-elle conclu.



L'ambassadeur américain Eugene Young prononçant son discours/Adiac



Les participants au concert/Adiac

Pour le diplomate américain, Eugene Young, ce concert qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du 248<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Amérique dans le cadre du renforcement de l'amitié entre ce pays et la République du Congo. Remerciant Béline Ayessa pour

les avoir accueillis au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Eugene Young a dit que ce magnifique lieu donne aux Congolais l'occasion de commémorer leur histoire et de voir le chemin qu'ils ont parcouru. Mais c'est aussi un lieu qui promeut la culture et les valeurs qu'elle véhicule, ce qui fait du mémorial un lieu idéal pour ce spectacle.

## La musique, un langage universel qui favorise la compréhension mutuelle

L'ambassadeur américain a exprimé aussi sa gratitude aux FAC pour leur merveilleuse hospitalité envers l'ensemble « Five Star Brass » de l'U.S. Air Force Band et bien d'autres. « La musique est un langage universel qui favorise la compréhension mutuelle, comble les différences et

différentes et soient issus de cultures différentes, la musique, en tant que langue unique, améliore leur compréhension mutuelle et, en retour, contribue à nouer des liens et à renforcer nos valeurs collectives et notre amitié. Je suis convaincu que ces interactions rapprocheront nos pays et nos peuples », a déclaré Eugene Young.

Le concert a débuté par l'intonation par les deux orchestres des hymnes nationaux des deux pays. Puis s'en est suivie l'interprétation de la chanson « Okondzi nzambe », avec le capitaine Mandzambi de la musique principale des FAC. Ce morceau a cédé la place aux deux groupes, puis à la prestation en solo de l'orchestre « Five Star Brass ». Ce concert a permis aussi au collectif des jeunes fanfaristes de Brazzaville de prester devant des spectateurs en majorité des hommes en uniforme venus assister leurs collègues. Outre ce collectif, il y a eu également la prestation du groupe des invités spéciaux, parmi lequel le Prix Découvertes RFI 2020, Young Ace Wayé, qui a interprété la chanson « Soulard » de Casimir Zoba Zao. Le spectacle a pris fin par une prestation commune de tous ces groupes.

La musique unifie, permet de travailler et de progresser ensemble comme le stipule la devise du Congo, « La Congolaise », a dit le responsable du groupe « Five Star Brass ».

**Bruno Zéphirin Okokana**

parle à nos cœurs, quelles que soient nos origines et notre culture. Les fanfares militaires de l'U.S. Air Force et de la République du Congo ainsi que les musiciens congolais qui se produiront ce soir illustrent les liens que la musique noue. Bien qu'ils parlent des langues

## DIGITALISATION

## La deuxième édition de Digi forum se tiendra la semaine prochaine

Placée sur le thème « Convergence numérique : transformations, défis et perspectives », la deuxième édition de Digi forum, événement organisé par le Club des directeurs des systèmes d'information du Congo (DSI club Congo), se déroulera le 18 juillet à Pointe-Noire, dans la salle de Canal Olympia, à Mpita, dans l'arrondissement 1, Emery-Patrice-Lumumba.

Association professionnelle, le DSI club Congo est un lieu de rencontres et d'échanges pour les experts des métiers IT et les professionnels des systèmes d'information, dans le but de promouvoir le métier et la fonction système d'information, le développement des usages des technologies de l'information et de la communication, et l'assistance aux projets nationaux.

Le Digi forum dont la première édition a été lancée l'année dernière vise à mettre en perspective les enjeux du digital. L'événement prévoit cette année de nombreux panels, des conférences, des sessions de networking, des ateliers et autres qui seront animés par des intervenants de taille, parmi lesquels Léon Juste Ibombo, ministre des Postes,

des Télécommunications et de l'Économie numérique du Congo.

Cette deuxième édition de Digi forum connaîtra aussi la participation de Maximin Mbou et de Serge Parfait Goma, respectivement secrétaire général et membre du bureau exécutif du DSI club Congo, qui interviendront lors des panels portant sur « La transformation digitale des entreprises : stratégies efficaces et défis à surmonter » et sur « La sécurité dans un monde de plus en plus connecté : défis et solutions ».

D'autres sous-thèmes seront aussi développés dont « Innovation et collaboration dans l'écosystème numérique : les clés du succès » et « Le rôle du gouvernement dans la transformation digitale »...

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

### AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° AON/005/ METP/CGMP/SP/2024 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE MIXTE DU KOUILOU A LOANGO

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Spécifique de Passation des Marchés paru dans le journal officiel.

2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2024, volet investissement et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « construction du lycée technique mixte du Kouilou à Loango » et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment R+ 1 avec six (6) salles de classes ;
- Un bloc administratif ;
- Un bloc sanitaire ;
- Un atelier ;
- Deux (2) logements d'astreinte ;
- Une bache à eau et un forage.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures.

4. Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois au plus tôt et huit (8) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt cinquante mille (125 000) francs CFA.

6- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 31 juillet 2024 à 14 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7- Les offres seront ouvertes le 01 août 2024 à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

8- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Douze millions cinq cent mille (12 500 000) Francs CFA.

9- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.



### AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° AON/007/ METP/CGMP/SP/2024 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE MINDOULI DANS LE POOL

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Spécifique de Passation des Marchés paru dans le journal officiel.

2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2024, volet investissement et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « construction du Lycée technique industriel de Mindouli dans le Pool » et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment de trois (3) salles de classe ;
- D'un bloc administratif ;
- D'un bloc sanitaire ;
- Deux (2) logements d'astreinte ;
- D'une bache à eau et un forage.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sise, immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures.

4. Le délai d'exécution des travaux est de deux (02) mois au plus tôt et trois (3) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt cinquante mille (125 000) francs CFA.

6- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 31 juillet 2024 à 14 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7- Les offres seront ouvertes le 01 août 2024 à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

8- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq millions (5 000 000) Francs CFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.



## EDUCATION NATIONALE

## 20 millions de dollars en appui à l'éducation en situation d'urgence

Le financement du Fonds des Nations unies «Education can not wait» (ECW), en appui à l'éducation en situation d'urgence en République démocratique du Congo, a été annoncé par le directeur adjoint Graham Lang d'ECW, au sortir d'un échange, le 11 juillet, avec la ministre d'Etat, Raïssa Malu.

L'éducation en situation d'urgence a été au cœur d'une séance de travail entre la ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu Dinanga, et Graham Lang, directeur adjoint d'ECW, Fonds des Nations unies destiné à l'éducation des enfants vivant en situations d'urgence. ECW va mobiliser 20 millions de dollars pour l'éducation en situation d'urgence et de crises prolongées dans le cadre de la mise en œuvre du programme pluriannuel de résilience, en cours d'élaboration.

Au sortir de cette importante séance de travail, le directeur adjoint d'ECW s'est exprimé en ces termes : « On a eu ce matin une séance avec madame la ministre d'Etat, on a parlé d'un nouveau financement de l'éducation sans délai qui s'élève à 20 millions de dollars pour les trois ans à venir, pour appuyer l'éducation en situation d'urgence. Madame la ministre d'Etat nous a effectivement guidés sur les priorités du ministère de l'Education nationale. Et

elle a soulevé quatre priorités clés pour l'avenir. Le premier, c'est d'assurer que les programmes répondent à la stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence qui va être produite dans les mois qui viennent ; le deuxième, c'est d'assurer que les programmes vont renforcer les capacités des administrations nationale et provinciales ; le troisième, c'est effectivement d'assurer que les programmes ont pour base une évaluation des programmes existants, précédents ; et en dernier, c'est d'assurer dans l'avenir que les programmes soient cohérents avec tous les autres investissements en RDC, pour qu'il y ait une bonne collaboration et coordination avec tous les programmes et tous les investissements ». Graham Lang a assuré être aligné sur les priorités du ministère.

Précisons-le, plus de 300 000 enfants ont été contraints de stopper leur scolarité après la fermeture de leurs écoles suite aux conflits armés ou des catastrophes naturelles à travers



Graham Lang d'ECW après la séance de travail avec la ministre d'Etat DR

le pays. Le financement d'ECW s'avère une des réponses appropriées à cette problématique de l'éducation en situation d'urgence en République démocratique du Congo, et s'inscrit dans quelques principes directeurs contenus dans

le plan d'action de la ministre d'Etat, Raïssa Malu. Il s'agit notamment ici du dialogue avec les parties prenantes, un partenaire technique et financier dans le cas d'espèce ; du renforcement des capacités des administrations nationale et

provinciale du secteur éducatif considéré ici comme une priorité ; et surtout de la promotion de l'inclusion avec l'amélioration des conditions d'études des élèves en situation d'urgence au travers du financement de ECW.

Martin Engimo

## ELIMINATOIRES CAN 2025

## La RDC débute en septembre contre la Guinée

La Confédération africaine de football (CAF) a rendu public, le 9 juillet, le calendrier des rencontres des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Maroc 2025. Logés dans le groupe H avec le Sily national de la Guinée, les Taifa stars de la Tanzanie et les Walyas de l'Ethiopie à l'issue du tirage au sort, les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) entreront en jeu dès septembre.

Entre le 2 et le 10 septembre, les Léopards affronteront, en première journée, le Sily national de la Guinée et en deuxième journée, les Walyas d'Ethiopie, à Addis-Abeba. La troisième et la quatrième journée interviendront entre le 7 et le 15 octobre contre les Taifa stars de la Tanzanie, d'abord à domicile et ensuite à Dar Es Salaam. Les deux dernières journées des éliminatoires sont prévues entre le 11 et le 19 novembre 2024. La RDC s'opposera d'abord à la Guinée en déplacement, avant de finir à domicile contre l'Ethiopie.

A l'issue du tirage au sort effectué le 4 juillet dernier par la CAF, le sélectionneur des Léopards, Sébastien Desabre, s'exprimait par rapport au groupe H. « Ce sont de très bons adversaires. Par exemple la Tanzanie, qui est sur une bonne dynamique, dispose d'un très bon championnat avec des joueurs expérimentés. La Guinée a



Les Léopards de la RDC DR

réalisé une très bonne CAN. L'Ethiopie est absente de la scène sportive ces dernières années, mais je pense qu'elle ne fera pas de cadeau

à qui que ce soit », analysait le technicien français intervenant sur Radio France internationale. Et il ajoutait : « C'est une belle opportunité

de faire valoir notre potentiel et en même temps faire le test sur le travail que nous avons abattu au cours de ces derniers mois ».

Sébastien Desabre, rassurant, concluait : « J'ai confiance en mes soldats. J'aurai besoin de l'apport de tout le monde car nous aurons des gros matches et surtout un calendrier très chargé avec les éliminatoires de la Coupe du monde et de la CAN aussi. On reste confiant sur notre qualification dans les deux compétitions ». Le rendez-vous est donc pris pour les deux premières journées des éliminatoires qui auront lieu entre septembre et novembre.

La phase finale de la 35<sup>e</sup> édition de la CAN se déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 en terre chérifienne, avec vingt-quatre nations africaines. Ayant fini 4<sup>e</sup>s lors de la 34<sup>e</sup> édition en Côte d'Ivoire, les Léopards ambitionnent d'aller beaucoup plus loin, au Maroc. Mais cela passe par les éliminatoires dès septembre prochain.

M.E.

**AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° AON/004/METP/CGMP/SP/2024****TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 DE SIX (6) SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE COMMERCIAL OCH DE POINTE NOIRE**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Spécifique de Passation des Marchés paru dans le journal officiel.
2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2024, volet investissement et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « construction d'un bâtiment R+1 de six (6) salles de classe au lycée technique commercial OCH de Pointe Noire » (projet pluriannuel) et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
  - Construction de la fondation du bâtiment jusqu'au plancher (des fouilles jusqu'au plancher).
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures.
4. Le délai d'exécution des travaux est de deux (02) mois au plus tôt et trois (3) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt cinquante mille (125 000) francs CFA.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 31 juillet 2024 à 14 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres seront ouvertes le 01 août 2024 à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.
8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Deux millions cinq cent mille (2 500 000) Francs CFA.
9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 27 JUIL 2024

Le Ministre,




Christian Thierry MAGUessa EBOMÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AON/003/METP/CGMP/SP/2024. ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DU CET DE SEMBE (SANGHA)**

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024, volet investissement, le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation et entend utiliser une partie de ces fonds pour l'Acquisition des équipements du CET de SEMBE.
2. Le METP sollicite, pour cela, des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour l'Acquisition des équipements du CET de SEMBE.
3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du METP (2ème étage, immeuble ex voix de la révolution en face du stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable d'un montant Cent vingt-cinq mille (125.000) Francs CFA.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 31 juillet 2024 à 14 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le 01 août 2024 à 11 heures, en présence des représentants des candidats.
7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant équivalant à Cinq cent mille (500.000) Francs CFA.
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 27 JUIL 2024

Le Ministre,



Christian Thierry MAGUessa EBOMÉ

## MUSIQUE

## Le saxophoniste Fordha Blow lance «Mon âme soupire après toi»

Trois ans après son single «Crescendo» accompagné d'un clip, Fordha B. Blow livre une nouvelle œuvre musicale produite et sortie par Bblow Music, chevauchant entre souffle du gospel et méditation à partir du psaume 42 : 2-3 «Mon âme soupire après toi, ô Dieu!».

Pour son nouveau single, en reprenant le morceau de l'auteur-compositeur Martin J. Nystrom, Fordha B. Blow a puisé son inspiration à partir d'une esthétique hybridation du psaume qu'il interprète au saxo, en accompagnement du chant des choristes (La Steph, Bénie Lusa, Whily Ngoye, Johann et Armel Zadi).

Cette intention à l'invitation à la spiritualité s'entend, s'écoute, déporte, captive l'auditoire au point de le transcender par la grâce de mélodies et de textures sonores de toute beauté où les croyants ou non-croyants convergent vers un univers somptueux de méditation communicative.

Le grand public avait découvert en visioconférence les prestations du saxophoniste Fordha B. Blow durant les périodes de mise sous cloche de la population occasionnée par le covid-19. Dans la conti-

nuité du partage culturel, il avait sorti son premier clip «Crescendo» dont le scénario avait été écrit par son fils, Jeremy Ngoma, chanteur gospel, et illustré par le réalisateur Patrick Kluine.

Trois ans après, il signe son retour sous la posture de «psalmiste». En appui du psaume 42 : 2-3 «Mon âme soupire après toi, ô Dieu !», il considère le Seigneur comme son chef, un chef plein de bonté vers lequel il se tourne de tout son cœur. Et il estime qu'une âme pleine de grâce tire une certaine satisfaction à se trouver dans les parvis de Dieu, même si elle ne peut le rencontrer en personne. Il en déduit que les âmes vivantes ne sont pas en paix tant qu'elles ne se trouvent pas à proximité du Dieu vivant.

Ses notes au saxo accompagnent la déduction de son observation person-



Fordha B. Blow

nelle, à savoir que quand une âme se confie en elle-même, elle sombre ; si elle saisit fermement la puissance et la promesse de Dieu, elle sera tenue hors des tourbillons.

Dans la vie quotidienne, il fait de ce psaume l'un de ses cantiques préférés au point d'occuper une place spéciale dans son cœur en appui de l'héritage de sa jeunesse. « Les paroles issues du psaume 42 expriment un moment sur la soif spirituelle et le désir de communion avec Dieu », confie-t-il, en espérant que l'auditoire trouve des réponses, de la paix intérieure, le renforcement de la foi et, pourquoi pas, de l'espoir, même au milieu des épreuves.

Fordha B. Blow le dit par le soupir de soulagement par son saxo alto : « Point de frontière entre la musique et le psaume subtilement interprété».

Marie Alfred Ngoma

## GUINGUETTE AFRICAINE DE SURESNES

La 13<sup>e</sup> édition ouverte jusqu'au 15 août

La guinguette africaine de Suresnes installe à nouveau cet été, chaque fin de semaine, ses tables et, plus tard en soirée, ses lampions sous les étoiles, et ce, depuis le 6 juillet et jusqu'au 25 août, au centre de loisirs des Landes.

L'ouverture officielle s'est déroulée en présence du maire de la ville, Guillaume Boudy, et de l'artiste Roga Roga, invité d'honneur. Ce rendez-vous estival du Centre de loisirs des Landes au Mont Valérien, dans les Hauts de Seine, revêt un accent particulier cette année. Il se trouve, par pure coïncidence, durant une période où, en France, rejallit le questionnement sur le «vivre-ensemble».

De ce fait, le maire de Suresnes justifie la tenue comme à l'accoutumée depuis nombre d'années de la guinguette africaine dans sa ville comme un symbole de «résistance» à vivre à proximité de cet autre symbole qu'est le Mont Valérien.

En toute simplicité, les élus de sa ville et lui-même ont un réel plaisir renouvelé à venir vivre la mixité des cultures. Une mixité qui a su s'adapter à la baguette,



Roga Roga invité d'honneur

au bérêt, à ce bon vin qui coule en dégustant les mets de France et, d'ailleurs, tout en écoutant une bonne musique.

Et, le fait d'adjoindre «africaine» au terme de guinguette montre à souhait qu'il existe en France, et ce pour longtemps, cette capacité à marier toutes les cultures et à savoir vivre tous ensemble pour partager les bons moments en faisant coexister les cultures française et africaine.

Cela tombe à point nommé pour poursuivre continuellement une vie municipale au moment où la plupart des activités sont fermées. Au programme, des soirées gastronomiques et musicales dont la renommée dépasse à présent les frontières de la ville !

M.A.N.

## COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

## AC Léopards de Dolisie et AS Otohô fixés sur leurs adversaires

La Confédération africaine de football (CAF) a révélé, le 11 juillet, les combinaisons des tours préliminaires de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Les représentants congolais sont désormais fixés.

L'Athlétic club Léopards de Dolisie, champion du Congo, recevra en préliminaires aller de la Ligue des champions le club algérien de CR Belouizdad. Le match se jouera entre le 16 et 18 août et le retour entre le 23 et le 25 août. C'est la première fois que les deux formations se croiseront en compétition africaine. Mais les Fauves du Niari ont déjà affronté un club algérien, notamment l'Entente sportive de Sétif. Leur dernière rencontre avait permis au club de Dolisie d'accéder pour la première fois à la phase de poules de la Ligue des champions en 2013. CR Belouizdad a beaucoup progressé ces deux dernières saisons. En 2013, cette équipe a disputé les quarts de finale de la Ligue des champions, éliminée par Mamelodi Sundowns d'Afrique



L'AC Léopards affrontera CR Belouizdad d'Algérie/Adiac

du Sud. Elle a validé sa place dans la phase de poules lors de la saison qui vient de s'achever sans pourtant parvenir à se hisser en quarts de finale. Les Fauves du Niari retrouvent la compétition africaine après sept longues années d'éclipse et veulent marquer leur retour sur la scène continentale. L'AC Léopards, vainqueur de la Coupe de la Confédération en 2012, était régulier à la phase de poules d'une

des compétitions africaines jusqu'en 2015.

En cas de qualification pour le tour suivant, les Fauves du Niari joueront soit contre Coton FC du Bénin, soit contre AS Douane du Burkina Faso. Le match aller du deuxième tour est prévu entre le 13 et 15 septembre et le retour le 20 et 22 septembre. Le vainqueur de cette étape sera qualifié pour la phase de poules. En Coupe de la Confédé-



AS Otohô jouera contre «15 de Agosto» de la Guinée équatoriale/Adiac

ration, l'AS Otohô hérite d'un tirage plus ou moins abordable. Les vice-champions du Congo seront reçus par les Equato-guinéens de «15 de Agosto». C'est aussi pour la première fois que les deux équipes se croiseront. Le match aller se jouera également entre le 16 et 18 août et le retour le 23 et 25 août.

L'AS Otohô, en cas de qualification, affrontera à la dernière étape avant

les poules soit Alize fort des Comores, soit Black Bulls du Mozambique. L'AS Otohô, rappelons-le, a déjà disputé la phase de poules de la Coupe de la Confédération à deux reprises, notamment en 2019 et 2022. Les deux dernières sorties de cette équipe se sont soldées par des éliminations dès le premier tour des préliminaires. Il faut donc faire mieux cette saison.

**James Golden Eloué**

## PROGRAMME DES OBSÈQUES DE LA MAMAN DE REBECCA DE IBENDE



## Date: Samedi 13 juillet

- 09H00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
- 11H00 : recueillement au domicile à Djiri (arrêt de bus Emile Biayenda) ;
- 12H00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16H00 : fin de la cérémonie.

## NÉCROLOGIE



M. Jean Bernard Egnahou, agent à la direction générale du livre et de la lecture publique, messieurs Diégo Rezenard Ibara et Droctové Elo, mesdemoiselles Patience Ekouya et Chela Ibara ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, collègues de service, amis et connaissances, le décès de Mme Egnahou née Virginie Blanche Elo, survenu le 9 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Ngamakosso, ruelle de Faaki.

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



Arcade Arnaud Bikondi, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ntoumou, Ondongandzo, Kevouomo et Ngabomi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu, oncle, père, grand-père et époux, Gaston Kaleyeoyagui, survenu le 26 juin au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu à son domicile sis au n°29 de la rue Loufoula (Arrêt de bus la Ferme Mikalou).

L'inhumation a lieu le samedi 13 juillet à Brazzaville.

**SOLUTION :**  
Le mot-mystère est : Guinée-Bissau

L	I	V	R	E		A	V	E	C
A	R	E		T	E	L	E		E
B	A	R	S		L	E	G	A	T
O	I	S	E	A	U		E	N	A
U		E	R	R	E	N	T		C
R	O	T	I	R		A	E	R	E
	U		N	E	O	N		A	
L	I	E		T	R	A	H	I	R
I		G	U	E	T		A	D	O
G	N	O	N		I	V	R	E	S
O	U		I	B	E	R	E		T
T	I	T	R	E		A	M	E	R
E	T	E		C	R	I		N	E

E	R	F	V	A	N						
I	N	H	A	B	I	T	U	E	L	L	E
T	E	T	I	N	E		V	E	U	F	
A	R	M	E	E	S	P	A	R	T		
A	I	N	E	S	S	T	H	E			
A	C	C	E	S	S	O	I	R	E	B	
T	T	Y	P	E		N	A	R	T	E	
D	E	C	R	A	S	S	E	S	O	N	
	L	I	N		S	T	R	I	E		
A	N	E	S	T	H	E	S	I	E		
U	E	A	A	G	A	V	E				
B	A	I	S	E	M	A	I	N	O	S	
C	E	D	E	A	M	I	C	A	L	E	
S	E	N	S	U	E	L	T	U	S		

• SOLUTION DE LA GRILLE N°194 •

5	9	1	8	2	4	6	3	7
3	4	2	1	7	6	9	5	8
8	7	6	5	3	9	1	4	2
6	1	7	3	5	8	4	2	9
2	8	4	7	9	1	5	6	3
9	3	5	4	6	2	8	7	1
4	5	9	2	1	7	3	8	6
7	6	8	9	4	3	2	1	5
1	2	3	6	8	5	7	9	4

• SOLUTION DE LA GRILLE N°201 •

8	1	3	7	2	9	4	6	5
2	5	4	8	3	6	1	7	9
7	6	9	5	4	1	8	2	3
3	8	1	9	6	2	5	4	7
9	4	5	3	1	7	6	8	2
6	2	7	4	8	5	3	9	1
1	9	8	6	7	3	2	5	4
5	3	6	2	9	4	7	1	8
4	7	2	1	5	8	9	3	6

E	R	E	G	E	M	C	E	F	I	L	A	C	T	D
T	E	L	N	O	T	S	I	F	E	P	A	G	R	N
X	N	M	A	E	T	A	O	R	C	R	A	O	I	A
E	O	O	R	M	S	G	V	R	C	O	D	I	O	L
T	T	I	T	O	P	A	E	A	B	P	P	N	L	G
U	E	N	U	I	F	I	N	G	R	I	F	F	E	R
B	J	D	A	U	R	E	O	L	E	C	T	R	T	C
E	E	E	P	U	O	T	R	N	V	E	B	E	U	F
R	R	X	N	P	U	E	C	I	T	N	A	L	T	A
C	U	E	H	L	S	P	O	C	N	A	L	C	E	R
U	P	Y	U	I	S	L	O	N	A	C	L	A	F	F
L	T	T	O	L	E	R	G	L	V	L	A	B	F	E
E	I	G	E	T	A	R	T	S	A	E	S	E	U	L
N	O	I	T	A	M	R	O	F	S	G	T	D	B	U
O	N	E	S	S	I	U	C	T	A	R	T	S	A	C

- |          |           |           |
|----------|-----------|-----------|
| AUREOLE  | FISTON    | ORBITE    |
| BALLAST  | FORMATION | PENURIE   |
| BUFFET   | FROUSSE   | PROPICE   |
| CALIFE   | GAIETE    | REFORME   |
| CARCAN   | GALOP     | REJETON   |
| CASTRAT  | GLAND     | SAVANT    |
| CENACLE  | GOINFRE   | SOUDER    |
| CENDRE   | GRELOT    | STRATEGIE |
| CRAVATE  | GRIFFER   | TEXTE     |
| CROATE   | INDEX     | TRIOLET   |
| CUISSE   | LAMPION   | TRITON    |
| DEBACLE  | LUTIN     | TUBERCULE |
| ERUPTION | MEGERE    | VIOLETTE  |
| FARFELU  | NEOPHYTE  |           |

MOTS CASÉS 10X13 • N°212


- 2 LETTRES**  
AU - CE - EN - MU - NI - RI - UN
- 3 LETTRES**  
CRU - EUX - GPS - GUE - RER - ROI - RUA
- 4 LETTRES**  
AIRE - ASIE - AURA - CECI - CREE - EDEN - IRAN - LUNE - MENE - MURI - NUÉE - OREE - RAMI - RANG - RECU - RIEN - UNIE
- 5 LETTRES**  
ALLIA - BLEUS - ECULE - EIDER - ENNUI - EPURE - ETUDE - NADIR - ODEUR - PLUME
- 6 LETTRES**  
ARASER - ENGIN - ERREUR - PAPIER - PARDON - PERSIL - PRENOM - TERRIL - SEXUEL

PROJECTION UN VRAI BLEU	FACULTATIF PARLER ROMAN	COULEUR PRIMAIRE ENVAHISSEURS	AMR DE LA TERE CARTES EN MAIN	DANS LA GAMME	SE PRÉSENTER À L'ESPRIT PETIT NOM
AGENT D'AS SURANCES VECTEUR DE RUMEUR	DÉS LA NAISSANCE MOCHETE	HOMME DE LOI TRÈS À L'ASE	GAMB TRANSPORT ANIMAL	POÈME ENNUYEUX	QUATRE À ROME COULE EN RUSSIE
PETIT VIGNOBLE APOTRE	COULEUR TERRE POSSESSIF	NÉGATION GRUCÉ	PRÉSENT FIN LIMER ENERVANTS	AKU NON RÉPERTOIRE	TRES CONFUSE
SOUS LE ZÉRO VILLE DES PYRÉNÉES	ATTACHE ANCIEN CONGO	FROMAGE VEGETAL CANULAR	BOUDDHISTE AMOUREUX	CONFÈRE EMBELLIES	IL VEUT ÊTRE REMBOURSE SOUS SOL
FONT DES HISTOIES RAYÉ	SOMMET À LA REUNION BEL OISEAU	REFUTE	IL A EU LA MAJORITE POSSESSIF	ÉVALUÉES	ENTRE DEUX PORTES
		DEBOTTASSE			

• SUDOKU • GRILLE N°195 • FACILE •

	7	2				5	8	
			4		6			
4	1			5		6	9	
		8	1		2	7		
2							1	
		9	5		7	4		
3	8			1			9	7
			3		4			
	2	1				3	4	

• SUDOKU • GRILLE N°202 • DIFFICILE •

	4		3		1		2
	1	3				7	8
9							3
		1	9	8	2	5	
		8	7	6	3	2	
6							2
	2	5				8	7
	8		2		5		1

## SÉCURITÉ

# Le commandant des Forces de police officiellement installé

La prise de commandement du nouveau commandant des Forces de Police, le général André Fils Obami Itou, marquée par le transfert d'autorité avec la remise du drapeau de la police nationale, a eu lieu le 11 juillet, à Brazzaville, sous l'égide du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou.

« A compter de ce jour, vous reconnaîtrez pour commandant des Forces de police, le général de police de première classe, André Fils Obami Itou. Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera dans l'intérêt du service, l'exécution des règlements, l'observation des lois de la République, conformément à la Constitution », a déclaré le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, après avoir installé le nouveau commandant des Forces de police, en présence notamment du ministre de la Défense nationale, le général Charles Richard Mondjo.

Ancien enfant de troupe, officier dans l'ordre du mérite congolais, le général André Fils Obami Itou est diplômé de l'Institut de hautes études de défense nationale de Paris. Il a, par ailleurs, suivi des formations de commando et d'antiterrorisme respectivement au Centre national



Prise de commandement du général André Fils Obami Itou/Adiac

d'instruction commando Mont-Louis en France et à l'Ecole de police anti-terroriste en Angola.

Le métier des armes a conduit le général André Fils Obami Itou a assumé, entre autres, les fonctions de chef des opérations à la sécuri-

té présidentielle ; directeur de la protection ; directeur des voyages présidentiels. Il a, en outre, assumé les fonctions de commandant en second des Forces de police jusqu'à sa nomination au poste de commandant des dites forces, le 3 juillet cou-

rant, succédant au général Jean-François Ndengué. En rappel, la police nationale a été créée le 28 janvier 1961 avant d'être intégrée au sein de l'Armée populaire nationale, en janvier 1972, avec le statut de force militaire. Réhabilitée par la Confé-

rence nationale souveraine, elle a connu plusieurs mutations. A ce jour, les Forces de police sont une des trois composantes de la Force publique aux côtés des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale.

**Rominique Makaya**

## FOOTBALL

# Le gouvernement cède la gestion de l'Académie Alima à Playse

L'Etat congolais, représenté par les ministres Hugues Ngouélonché de la Jeunesse, des Sports et de la Formation qualifiante, Jean-Baptiste Ondaye des Finances et Denis Christel Sassou Nguesso de la Coopération internationale, a signé, le 9 juillet à Brazzaville, le contrat de concession de l'Académie Alima à la société Playse dirigée par l'ancien international français, Blaise Matuidi.

Le ministre des Sports a souligné à l'occasion l'importance de former des jeunes talents dès le départ pour espérer avoir des clubs performants et une équipe nationale compétitive. « On ne pourra pas réussir à avoir des clubs avec des bons joueurs et une équipe nationale digne de ce nom, si au départ ils ne sont pas formés. Il faut du temps, c'est vrai, mais il faut justement se donner ce temps pour des bons résultats », a déclaré Ngouélonché.

Pour Denis Christel Sassou Nguesso, ce contrat de concession constituera le creuset des clubs congolais et permettra au pays d'avoir un championnat national et une équipe nationale de qualité. « À travers la signature de ce partenariat, le gouvernement a l'obligation d'accompagner la réhabilitation de ce site. Il s'agit, pour l'Etat, de faire le suivi et l'évaluation de ce partenariat pour



Les ministres Hugues Ngouélonché, Denis Christel Sassou Nguesso et Jean-Baptiste Ondaye lors de la signature du contrat avec Blaise Matuidi/DR

qu'il se déroule conformément aux attentes du gouvernement et du partenaire privé », a-t-il fait savoir. Le football occupe une place

centrale au Congo et sur le reste du continent, tant sur le plan sportif que culturel. Cependant, son développement est confronté à des

défis tels que le manque d'infrastructures adéquates, de formations de qualité et d'opportunités pour les jeunes talents. L'Académie, en par-

tenariat avec l'Etat congolais, entend surmonter ces défis en offrant un environnement propice à la formation, au développement et à l'épanouissement des joueurs pour contribuer à l'essor du football à l'échelle nationale et internationale.

« Ce projet préparé depuis des mois me tient particulièrement à cœur. Aujourd'hui, je suis fier qu'on puisse arriver à cet accord. Mon envie première, c'est avant tout le développement de ces jeunes. Et que demain on puisse avoir des talents ici au Congo », a indiqué Blaise Matuidi.

Selon lui, pour commencer, l'Académie accueillera deux promotions, soit quarante jeunes footballeurs, avec l'ambition d'intégrer une troisième promotion l'année prochaine, portant ainsi le nombre total à soixante enfants.

**Durly Emilia Gankama**

**« Ce projet préparé depuis des mois me tient particulièrement à cœur. Aujourd'hui, je suis fier qu'on puisse arriver à cet accord. Mon envie première, c'est avant tout le développement de ces jeunes. Et que demain on puisse avoir des talents ici au Congo »**